Retrouvez plus d'informations sur le site web WWW.UNIV-avignon.fr

Service de Formation Continue de l'Université d'Avignon

1, avenue de Saint Jean 84000 AVIGNON Tél : 04 32 74 32 20 accueil-fc@univ-avignon.fr www.univ-avignon.fr

Secrétariat pédagogique

Agnès FRANCO 04 32 74 32 34

sec-du-app@univ-avignon.fr

Dossiers de candidature à télécharger sur le site de l'université : http://www.univ-avignon.fr/fr/formations/formation-continue.html

Accueil et renseignements

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Dernière mise à jour : 11/14







UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

74 RUE LOUIS PASTEUR 84029 AVIGNON CEDEX 1 WWW.UNIV-AVIGNON.FR









UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

74 RUE LOUIS PASTEUR 84029 AVIGNON CEDEX 1 WWW.UNIV-AVIGNON.FR

Accompagnateur de Parcours Professionnels





Service Commun de Formation Continue

Présentation

Contexte et objectifs

Accompagner les personnes vers l'emploi ou en emploi est plus que jamais nécessaire dans un contexte actuel de crise économique, de marché du travail en mutation, d'entreprises et institutions en pleine évolution.

Fort de ce constat, le Diplôme Universitaire d'Accompagnateur de Parcours professionnels a pour objectif de professionnaliser et consolider les pratiques de l'accompagnement de parcours professionnels, pour les appliquer au secteur de l'insertion et de la réinsertion sociale et professionnelle.

Public concerné

Cette formation s'adresse à celles et ceux qui désirent accéder aux métiers de l'accompagnement professionnel de personnes en emploi, en recherche d'emploi, en réorientation. Elle concerne aussi des accompagnateurs n'ayant pas bénéficié de formation préalable à ce métier.

Compétences à l'entrée

Les candidats concernés par cette formation sont des personnes souhaitant devenir accompagnateurs suite à des parcours professionnels divers, à des études en sciences humaines et en particulier en psychologie ou bien des accompagnateurs ayant débuté dans le métier sans formation préalable. Il est bon que le projet ait été validé par un professionnel, suite par exemple à un bilan de compétences ou à une évaluation en milieu de travail.

Compétences visées

L'accompagnateur au parcours professionnel peut avoir à : >> accueillir la personne en créant la confiance pour permettre une expression libre et sereine.

- >> faire exprimer et analyser la demande explicite ou implicite,
- >> identifier et évaluer les compétences et les lacunes des personnes accompagnées.
- >> formaliser et évaluer un projet professionnel,
- >> contribuer à la formalisation d'un parcours pour atteindre l'objectif fixé,
- >> être une personne-ressource pour mobiliser institutions, dispositifs,
- >> favoriser l'autonomie en permettant à la personne d'être acteur de son parcours,
- >> fournir des conseils éclairés en fonction de sa connaissance de l'environnement socio-économique,
- >> négocier avec les personnes accompagnées ou les partenaires externes
- >> rendre compte sur l'accompagnement effectué.

Conditions d'accès

L'admission se fait sur dossier de candidature et après entretien individuel pour vérifier la cohérence et la faisabilité du projet du candidat.

Il est souhaité un niveau Bac +2 ou bien un niveau bac avec expérience professionnelle si possible dans le secteur de la formation ou de l'accompagnement au sens large.

Effectifs

Le groupe est composé de 12 à 20 personnes maximum.

Débouchés possibles

Les employeurs potentiels peuvent être des structures travaillant dans les secteurs suivants :

- >> accueil, orientation des jeunes post-formations initiales et des demandeurs d'emploi (Missions locales, Pôle Emploi, Cap Emploi, accompagnement des bénéficiaires du RSA....)
- >> bilan de compétences
- >> économie sociale (associations intermédiaires, associations de services aux personnes, insertion par l'activité économique....)
- >> structures de formation et de gestion des ressources humaines des entreprises (cabinets, intérim,..), des branches professionnelles, des organismes paritaires (OPCA, Opacif....)
- >> organismes de formation continue, d'insertion sociale et professionnelle

Partenaires professionnels

La formation a été construite en partenariat avec Pôle Emploi et avec l'appui de cabinets spécialisés dans l'accompagnement de parcours professionnels (Human Research, b2C Proiet).

Tarif et modalités de paiement

Le coût de la formation est de 5250€ dans le cadre d'une prise en charge par un OPCA, un OPACIF, une entreprise. Un tarif spécifique dérogatoire pour les demandeurs d'emploi et les personnes finançant elles-mêmes leur formation est applicable. Il convient pour cela de nous contacter.

Organisation

Méthodes et spécificités pédagogiques

La formation fait alterner des mises en situation, des études de cas, des apports théoriques.

Un accompagnement spécifique à l'écriture (journal de bord, écrit professionnel) est mis en place.

Stage

La formation se déroule en intensif sur trois mois et demi. La durée totale est de 525 heures.

Cette durée totale comprend : 350 heures de formation en centre, 35 heures de travail personnel assisté 140 heures de stage pratique. Le stage pratique, temps important de la formation, est programmé à raison de 2 à 3 jours toutes les 2 semaines en moyenne.

Le choix de l'organisme d'accueil doit avoir été mûrement réfléchi en lien avec le projet professionnel du candidat.

L'équipe pédagogique

Responsable de formation

Franck PETIT, Professeur des universités, spécialiste en droit de l'accompagnement.

Intervenants principaux

Les intervenants sont des professionnels de l'accompagnement et de la formation continue, souvent auteurs d'ouvrages qui font référence dans le domaine :

>> Des spécialistes de l'accompagnement

Dominique CLAVIER et Annie DI DOMIZIO, du cabinet Human Research.

Pascal CHIUCCHÍNI, Consultant-Créateur du cabinet b2C Projet, ...

>> Des formateurs

Jean-Pierre CARTIER, Claude HAEZEBROUCK, ...

>> Des enseignants-chercheurs de l'université Jean-Robert ALCARAS, Patrick GIANFALDONI, Jérôme JOUBERT, maîtres de conférences à l'Université d'Avignon, ...

En savoir plus

Le détail de nos formations diplômantes et qualifiantes est sur le site :

www.univ-avignon.fr

Validation-évaluation

Conformément au règlement des études adopté par les instances de l'université, l'évaluation de la formation repose sur un contrôle continu pour chacun des modules 1 à 4 et sur la rédaction et soutenance d'un mémoire dans le cadre des modules 5 et 6.

L'obtention du D.U APP exigera une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des des modules et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 pour le mémoire et sa soutenance.

La formation se répartit en 6 modules :

Module 1 - Rôle et posture de l'accompagnant (105 h)

Module 2 - Marché du travail (35 h)

Module 3 - Dispositifs de sécurisation des parcours professionnels (35 h)

Module 4 - Gestion des compétences et des ressources humaines (35 h)

Module 5 - Méthodologies transversales (140 h)

Module 6 - Stage pratique (140 h)

Les mises en situation professionnelle à travers le stage pratique constituent le module 6.

